

Castellane Infos *Le mag*



/Votre bulletin communal//



L'actu en direct



N°8
JUIN
2025



SOMMAIRE...

P 4-5

Votre Commune :
Tribune libre à l'opposition
En bref

P 6-7

Votre Commune :
Budget communal

P 8-9

Votre Commune :
Les avancées du programme
Centre-Bourg

P 10-11

Vie scolaire et péri-scolaire

P 12-13

Votre territoire :
L'atlas de la biodiversité
communale

P 14-15

Hameaux :
Zoom sur Chasteuil

P 16-17

Vie touristique :
Castellane Tourisme

P 18-19

**Ecologie &
développement durable :**
Le projet de parc photovoltaïque
à Castellane
Débroussailler pour éviter
les incendies

P 20-21

Vie associative :
Petra Castellana

P 22-23

**Le calendrier pour vos idées
de sorties**

P 24-25

Votre patrimoine :
Laissez-vous surprendre par Castellane
L'inventaire du patrimoine

P 26-27

Vie communale :
Retour sur les travaux

P 28-29

Devenez sapeur-pompier volontaire !
Coloriage

P 30-31

Animations

P 32

Photo de classe :
La classe de MS/GS en 1993



Garder le Contact

page Facebook Castellane Infos / www.mairie-castellane.fr /

Accueil de la Mairie 04 92 83 60 07 - accueil@mairie-castellane.fr

Ouvert du lundi au vendredi, de 9h à 12h et de 14h30 à 17h.



numéros utiles

Services Techniques (astreintes)

06 86 96 69 33

Police Municipale

06 86 96 69 35

Maison Médicale

04 92 83 77 40

Pharmacie

04 92 83 61 01

Hôpital

04 92 83 98 00

Office de Tourisme

04 92 72 59 12



Etat Civil 2024

- 0 naissance sur la commune
- 4 naissances hors commune
- 3 reconnaissances
- 7 mariages
- 26 décès sur la commune
- 10 décès hors commune
- 1 changement de prénom
- 1 changement de nom
- 2 PACS
- 2 parrainages civils

infos

/ Visitez le site officiel de la mairie de Castellane
[mairie-castellane.fr//](http://mairie-castellane.fr/)

Vous pouvez le consulter pour toutes informations
(marchés, foires, festivités, travaux, démarches administratives, etc...)





/Édito du Maire//

Chères Castellanaises, Chers Castellanais,

Ce « Castellane Info » sera le dernier de cette mandature qui s'achèvera en mars 2026. J'espère que ce support de communication dont la parution annonce l'arrivée de l'été vous aura été agréable à lire et utile pour l'information que l'on vous doit sur la vie de notre commune.

Cet éditorial est également pour moi l'occasion de faire le bilan en toute objectivité et lucidité.

« *Plus on va vite, plus le temps est court !* », c'est le résumé (rapide) de la théorie d'Einstein sur sa loi de la relativité.

Effectivement, ces (presque) six années ont défilé très rapidement, trop rapidement même par rapport à l'ampleur de la tâche et à l'organisation administrative dans laquelle nous évoluons.

Si j'ai pu ressentir de la satisfaction dans la réalisation de certains projets, et ils ont été nombreux, je reste toutefois sur un sentiment « d'inachevé », car le travail n'est pas terminé et il reste encore beaucoup à faire.

Il faut dire que notre projet était ambitieux : donner à notre village des bases solides et pérennes pour se préparer à ce 21ème siècle qui annonce de nombreux bouleversements, permettre à notre village de conserver sa notoriété, de rester ville de « Sous-Prefecture » et continuer d'offrir à ses habitants des services que des villes beaucoup plus grandes nous envient :

- Les écoles et collèges avec le maintien de toutes les classes actuelles ;
- L'environnement médical exceptionnel pour une commune de notre taille où les différents praticiens sont regroupés au sein de deux maisons médicales communales ;
- Notre Ehpad avec ses 72 lits de maison de retraite et ses 9 lits sanitaire ;
- Le tissu commercial et artisanal qui nous permet, même en hiver, quand les touristes sont partis, de disposer des ressources essentielles ;
- Les associations, toutes les associations qu'elles soient ludiques, sportives, intellectuelles, sociales, paramédicales présentes tout au long de l'année pour offrir aux Castellanaises et Castellanais un panel d'activités le plus large pour bien vivre un relatif isolement rural ;
- Les pompiers exclusivement volontaires qui, en plus de leur travail, assurent sur nous une veille sanitaire et sécuritaire ;
- Sans oublier les agriculteurs et éleveurs, qui sont le socle de notre société rurale.

Je leurs adresse à tous mes remerciements personnels les plus chaleureux !

Je souhaite saluer aussi le travail de tous les élèves qui ont composé les différents Conseils Municipaux Jeune qui se sont succédé pendant ce mandat, et qui à leur niveau ont contribué à l'amélioration de leurs écoles et du cadre de vie.

Ce sont peut-être les futurs élus de demain, ils méritent tous nos encouragements.

Être maire, c'est bien sûr gérer le quotidien des administrés, avec toute la rigueur et l'équité requise, qualités nécessaires pour le

bien-vivre ensemble.

Ce n'est pas la tâche la plus facile, c'est certainement celle qui m'a le plus exposé.

Mais le maire représente la loi et, à ce titre, il est chargé de faire appliquer les diverses réglementations pour ne pas vivre en anarchie : les règles d'urbanisme, le stationnement, les droits de terrasses, la gestion de l'eau potable, l'éclairage public, le bruit des animations, les conflits de voisinage, les chiens qui divaguent ou qui aboient, la propreté, la vitesse, les canaux d'arrosage, pour ne citer que les sujets récurrents qui apportent chaque jour son lot de désagréments, d'incompréhensions et de critiques.

Être maire, c'est surtout avoir une vision pour son village, avoir une ambition pour ses administrés et la faire partager.

J'ai choisi le parti pris de programmer la rénovation du centre ancien pour qu'il puisse continuer à être habité, de rénover notre patrimoine qui est d'une richesse exceptionnelle, témoin de notre histoire qui a débuté il y a plus de deux mille ans, de développer les conditions d'accueil pour favoriser notre économie, d'améliorer notre promotion en dotant notre commune d'un office de tourisme compétent et performant.

Être maire c'est aussi être le premier ambassadeur de la commune ; il est essentiel de porter une parole forte, claire et audible auprès de nos partenaires institutionnels : l'Etat, la Région, le Département, la Communauté de Communes, le Parc du Verdon, le Sdis, les Chambres Consulaires pour ne citer que les principaux.

Je peux dire, en toute humilité, que désormais notre commune est respectée, écoutée, aidée.

La venue régulière à Castellane des élus représentant ces administrations est un signe de reconnaissance et de l'intérêt qui est porté à notre village et à nos projets.

Des liens solides et utiles se sont créés avec ces partenaires et même si, parfois, des divergences de points de vue peuvent apparaître, elles le sont dans le plus grand respect mutuel et en toute transparence.

L'été va « passer très vite » comme d'habitude... Ce mandat va bientôt se terminer emportant son lot de satisfactions et de regrets, mais ces années de travail auront été exaltantes.

Je voudrais profiter de ce dernier billet pour remercier vivement mes adjoints et conseillers municipaux de m'avoir accompagné et aidé dans ce mandat.

En ce qui concerne les élus dits « d'opposition », j'ai essayé de les intégrer au mieux aux groupes de travail ; j'aurais apprécié davantage de participation et de propositions de leur part dans l'intérêt de la commune plutôt qu'une opposition de posture.

Je remercie aussi très chaleureusement tous les employés communaux pour l'exemplarité dont ils ont fait preuve, pour leur disponibilité et pour le travail qu'ils effectuent au quotidien.

Je les félicite, ils ont porté haut les couleurs du Service Public !!! Je vous souhaite à toutes et à tous un excellent été, en espérant vous croiser et vous rencontrer au cours de nos diverses manifestations estivales.

Bernard LIPERINI



Tribune libre à l'opposition

A la veille de la fin de ce mandat municipal, nous avons voulu jeter un coup d'œil dans le rétroviseur.

Dans la première partie, dans le cadre de l'opération Centre Bourg, nous avons vu un emballlement du programme immobilier. Cette opération, grande consommatrice de ressources financières, aussi louable soit-elle, ne pouvait qu'impacter d'autres programmes envisagés dès 2020.

Nous aurions souhaité une autre vision, une priorisation beaucoup plus tournée vers l'intérêt général à venir, à savoir, par exemple, l'amélioration, la sécurisation et la mise en valeur de notre artère principale, la Rue Nationale, plutôt qu'une construction nouvelle, après démolition de l'ancien hôpital, d'une caserne de pompiers. Une réhabilitation, utile et nécessaire, beaucoup moins onéreuse, aurait dû être privilégiée.

Aujourd'hui nous voyons bien que l'heure est aux économies : certaines sont possibles et même souhaitables, d'autres, comme le non remplacement systématique d'agents qui quittent leur poste, ont des répercussions négatives sur le service que la commune doit assurer au public. Dans l'exercice de cette mandature, nous avons regretté le manque de concertation de participation citoyenne, y compris avec les acteurs économiques, en amont des décisions importantes à prendre pour l'amélioration du cadre de vie et du bien vivre ensemble.

Nous avons déploré également, les divergences, le manque de complémentarité, les difficultés relationnelles avec notre Communauté de Communes. De nouveaux liens devront s'établir, basés sur la confiance et non la défiance.

Nous avons assuré notre part dans cet exercice démocratique, en étant assidus aux conseils municipaux, aux travaux en commission et en répondant présents aux sollicitations diverses de la commune.

Jean-Paul GOLÉ, Odile CAPON, Franck DEMANDOLX



/En Bref//



Ouverture Piscine dès le 17 juin jusqu'à fin Septembre, selon les conditions météo.

En Juin et Septembre, la piscine sera ouverte aux élèves durant le temps scolaire dans le cadre du programme « Savoir nager », un dispositif essentiel pour prévenir les noyades, notamment chez les plus jeunes. Néanmoins, des créneaux seront ouverts au public les mercredis, samedis et dimanches après-midi, de 14h à 19h, à partir du 17 juin. À compter du 5 juillet, la piscine sera ouverte tous les jours de 10h à 19h, pour la période estivale.

Le Marché Artisanat et Saveurs des Alpes du Sud

Un espace de vente directe itinérant au service des producteurs et artisans locaux

- lundi 23 juin 2025
- lundi 28 juillet 2025
- lundi 11 août 2025

Plaques de Rues

Elles sont arrivées ! La mise en place se fera progressivement dans les hameaux et au centre-ville avant la saison estivale.

Rappel

Il est interdit de jeter ou déposer de la nourriture pour attirer les animaux errants, sauvages ou redevenus tels, notamment comme les pigeons.
[Arrêté préfectoral portant règlement sanitaire départemental des Alpes de Haute-Provence du 14 février 1984]

Marché Potier Vendredi 8 Août

Les potiers de Castellane et de son secteur présentent un éventail de la création céramique actuelle : Raku, terre vernissée, grès, porcelaine.



Continuez à suivre les actualités de la mairie via la nouvelle application CentoAccess ! Téléchargeable gratuitement sur les téléphones.



/Votre commune//



Une gestion saine

Budget 2025

Budget général	fonctionnement investissement	3 981 857,00 € 4 862 102,00 €
Budget eau & assainissement	fonctionnement investissement	884 929,00 € 704 116,00 €
Budget réseau chaleur	fonctionnement investissement	342 266,00 € 184 734,00 €
Budget CCAS	fonctionnement investissement	109 700,00 € 0,00 €
		Total 11 696 862,00 €



5 900 000 euros sont consacrés au bon fonctionnement des services publics communaux tous budgets confondus.

/ QUAND LA MAIRIE REÇOIT 100 EUROS EN RECETTES DE FONCTIONNEMENT, D'OÙ VIENNENT-ILS ?

	46,27€ Impôts locaux	30,08€ Recettes communales/ ventes de services	
	18,99€ Dotations et subventions	18,99€ Excédent 2024 autofinancement	0,16€ Divers

/ FISCALITÉ : AUCUNE AUGMENTATION DE TAUX EN 2025

Depuis mars 2020, le taux d'imposition sur le foncier n'a pas augmenté.



42,71 % Foncier bâti	59,17 % Foncier non bâti
--------------------------------	------------------------------------

/ ZOOM !

Le soutien aux associations

Budgeté en 2025 : **97 110 €**
Budgeté en 2024 : **79 710 €**

21,8%
en un an !

35
associations bénéficient des
subventions communales

+ de 1 370 m²
de bâtiments mis à disposition
des associations



/Votre commune//

Castellane Tourisme, une gestion dynamique financée par la Commune

En début d'année 2024, la Commune de Castellane a récupéré la gestion de la compétence Tourisme et a donc créé un Etablissement public avec un budget indépendant. En 2025, une subvention de 220 000 euros sera versée à Castellane Tourisme. Elle correspond aux charges salariales, aux charges des bâtiments et aux animations, qui étaient précédemment imputées au budget général de la commune.

Cette somme contribue à une gestion dynamique du tourisme sur notre territoire !

Les enfants scolarisés dans nos écoles au centre de nos préoccupations !

Fournitures scolaires et pédagogiques	18 100 €
Aides aux coopératives scolaires & financements de voyages scolaires	6 480 €
Total	24 580 €



296,14 €

budget alloué pour chaque enfant

83
Enfants scolarisés à la rentrée de septembre 2024 (maternelle et élémentaire)

Le budget de l'eau et d'assainissement

La gestion des réseaux d'eau et d'assainissement demeure sous gestion communale. Sous la pression des maires, le législateur a choisi de ne plus imposer ces transferts vers les Communautés de Communes.

La commune de Castellane a toujours lutté pour conserver ce service en régie communale afin de garantir des tarifs raisonnables et une forte réactivité d'intervention. **Le budget consacré à ce service est de 1 590 000 euros.**

C'est la facturation de l'eau et de l'assainissement qui permet à ce service de fonctionner : elle représente **96% des recettes réelles**.

La protection de l'environnement et la garantie de distribuer une eau potable de qualité optimale guident nos choix d'investissement. Aussi, depuis plusieurs années, la majeure partie des dépenses d'investissement est consacrée à moderniser l'épuration des eaux usées et à sécuriser les bassins d'eau potable.

Des investissements ambitieux pour embellir notre village et améliorer notre cadre de vie

- ✓ Achat de matériel et mobilier pour la cantine, les bâtiments communaux, le mobilier de voirie
138 056 €
- ✓ Etudes pour de futurs projets à mener (vidéosurveillance de l'espace public, amélioration énergétique des bâtiments communaux...)
22 947 €
- ✓ Etudes concernant le projet de construction du Centre de secours
37 728 €
- ✓ Restauration des églises de Taloire, Chasteuil et La Lagne
153 328 €

✓ Opération Centre Bourg : revitalisation du centre-ville, des bâtiments et de l'espace urbain
3 213 869 €

✓ Etudes et travaux concernant le réaménagement du rez-de-chaussée de la Maison Nature & Patrimoines pour accueillir l'Office de Tourisme
86 560 €

✓ Modernisation des bâtiments communaux
42 081 €

✓ Amélioration de la voirie et de l'espace public du village et des hameaux
558 089 €

Une restructuration urbaine qui prend forme



L'opération dite du centre-bourg prend réellement forme cette année après plusieurs années de travail, souvent mené dans l'ombre. Depuis 2 ans, les travaux de la phase 1 de l'Ancienne Sous-Préfecture ont commencé et se clôtureront en 2025. Cette réhabilitation complexe, impliquant des reprises de fondations avec injections de résines et un gros travail structurel sur le bâtiment n'est que la partie émergée du projet centre-bourg.

Rappelons que l'objectif de ce projet, qui s'étalera sur plusieurs mandats, a pour vocation de réhabiliter des immeubles menaçants, de créer des logements qualitatifs, de nouveaux locaux commerciaux et de structurer *in fine* des îlots du centre-ville : l'ilot des Tilleuls et l'ilot du Teisson.

Alors en 2025, où en sommes-nous ?

Concernant la phase 1, les entreprises terminent le second œuvre : plomberie, électricité, carrelages, peintures... l'immeuble sera livré à la fin de l'année. D'ici là, la création de l'andrône sera réalisée. En effet, l'ancienne boutique « l'Echoppe » est devenue un porche et sera l'entrée d'une nouvelle ruelle qui reliera la rue nationale et la placette des Tilleuls.

En parallèle, la maîtrise d'œuvre de Aya Architecture, basé à Forcalquier, a été engagée pour travailler sur la phase 2. Depuis 2024, la commune est propriétaire des deux granges



Rue du Teisson : les granges seront détruites pour créer une placette



Travaux Ancienne Sous-Préfecture

de la rue du Teisson et des trois immeubles adjacents à l'ancienne Sous-Préfecture.

En 2025, les projets vont s'affiner et la commune espère consulter les entreprises pour le projet de placette au Teisson. A ce stade, il est question de détruire ces deux granges vétustes pour aérer le quartier et gagner en luminosité, créer de l'espace public qualitatif et végétalisé. Le projet sera validé au cours de l'année.

Pour les immeubles de l'ilot des Tilleuls, une réhabilitation des logements et des locaux commerciaux, en tenant compte des spécificités du bâtiment, est prévue en tenant compte des spécificités du bâtiment et des nouvelles normes de construction, est prévue.

2025, c'est aussi l'année où on se projette d'ores

et déjà dans la phase 3. La commune a eu l'occasion d'acheter les dernières parcelles de l'ilot des Tilleuls situées rue du 11 novembre. Dès cette année, nous allons détruire les garages vétustes face à l'école afin d'aérer l'espace. Des travaux de réseaux seront également réalisés sur ces parcelles en 2025.

Il faudra encore plusieurs années pour voir le résultat de cette ambitieuse restructuration.

Nous menons en parallèle des réflexions sur les axes de circulation, la place Marcel Sauvaire et les parkings périphériques. C'est un travail de longue haleine, mais indispensable si l'on souhaite continuer d'accueillir de nouveaux habitants, maintenir l'école, le collège, la vie commerçante en centre-ville et améliorer le cadre de vie.



L'immeuble de la phase 3 a désormais été acheté et les subventions de l'ANAH ont été accordées

Comment la commune arrive à financer ce genre de projets ?

Le coût des travaux de la phase 1 s'élève à 2,8 millions. Pour la phase 2 nous prévoyons 1,5 million et certainement 2 millions pour la phase 3. Ce sont des investissements majeurs pour la commune qui impliquent une gestion scrupuleuse du budget.

Heureusement sur ce genre de projets, la commune est très bien subventionnée : tout d'abord par l'Etat, et par l'Anah dans le cadre de la réhabilitation de logements, par la Région et aussi le Département. Nous arrivons à financer ces projets entre 60 et 80% sans quoi

la commune ne pourrait s'engager dans de tels programmes.

Pour financer le reste à charge de la commune et l'avance de la TVA, nous avons recours à des prêts. Là encore, la commune a la possibilité d'emprunter auprès de La Banque des Territoires à des taux intéressants.

Malgré cela, il est nécessaire d'échelonner ces investissements et de prioriser certains travaux. Il faudra donc un peu de patience pour voir le village se transformer, l'essentiel étant de tenir le cap.



/Vie Scolaire/ péri-scolaire//

/ Une cantine toute neuve pour l'école élémentaire

Grande nouveauté à la rentrée prochaine : les élèves de l'école élémentaire n'iront plus déjeuner au collège, mais directement dans leur école ! Ce changement, très attendu, vise à améliorer le quotidien des enfants et du personnel encadrant.

Dès septembre, les repas seront servis sur place, dans des locaux réaménagés pour accueillir une véritable cantine. Fini les déplacements quotidiens jusqu'au collège : ce gain de temps permettra un rythme plus serein, avec deux services d'environ trente élèves chacun. Moins de bruit, plus de confort et un meilleur cadre pour le repas du midi !

Le matériel nécessaire est déjà en grande partie livré : tables, chaises, lave-vaisselle professionnel, frigo, vaisselle... Les services techniques de la commune sont actuellement mobilisés pour finaliser l'aménagement et rafraîchir les lieux.

Nous sommes désormais dans la dernière ligne droite : la mise en place de la cantine sur site est conditionnée à la signature d'une convention tripartite entre le collège, le Département et la commune. Une fois cette étape franchie, tout sera prêt pour accueillir les enfants dans leur nouvelle cantine dès le retour des vacances d'été.



À partir de la rentrée prochaine,
il faudra inscrire votre enfant à
la cantine au plus tard le 15 de
chaque mois.

Inscriptions à l'école maternelle ou élémentaire : mode d'emploi

Comme chaque année, les inscriptions pour la rentrée scolaire prochaine sont ouvertes. Voici un rappel des démarches à suivre pour inscrire votre enfant à l'école maternelle ou élémentaire de la commune.

Qui est concerné ?

- Inscription dès 2 ans : dispositif « Toute Petite Section » après entretien avec la directrice de l'école maternelle.
- Les enfants entrant pour la première fois à l'école maternelle (nés en 2022 pour une rentrée en 2025-2026).
- Les enfants entrant au CP
- Les nouveaux arrivants sur la commune

Quand s'inscrire ? Les inscriptions sont dès à présent ouvertes.

Documents à fournir : Lors de l'inscription en mairie, merci de présenter :

- Le livret de famille (pages parents + enfants)
- Un justificatif de domicile de moins de 3 mois
- Le carnet de santé de l'enfant (pages vaccinations)
- En cas de divorce ou de séparation : une copie du jugement précisant l'autorité parentale
- Certificat de radiation si l'enfant était dans une autre école

Étapes de l'inscription :

1. **Inscription en mairie :** la mairie vous remettra un certificat d'inscription.
2. **Admission à l'école :** prenez ensuite rendez-vous avec la direction de l'école, muni du certificat d'inscription et des documents demandés.

Infos et contact : Pour tous renseignements complémentaires vous pouvez contacter l'accueil de la mairie.

/ La végétalisation des cours d'écoles

Améliorer la vie dans les cours d'écoles, à travers différents projets dans différents domaines, est depuis plusieurs années un axe de travail récurrent chez les membres du Conseil Municipal Jeune, et une volonté forte de leur part de les voir se réaliser.

Jusqu'à aujourd'hui la plupart des projets tournaient principalement autour de la décoration avec des peintures murales par exemple.

C'est tout naturellement que l'idée a émergé de réfléchir au concept de (re)végétalisation et des différentes possibilités. Un mur végétal, une pergola, une ombrière, etc. autant de réalisations envisageables qui sont, et seront, discutées lors des réunions de travail, tout en concertation avec la direction et l'équipe pédagogique de l'école élémentaire. L'occasion de s'intéresser à la faune et à la flore de notre village, mais également de s'interroger sur la saisonnalité et le climat quand viendra le moment de choisir les plantes et les matériaux nécessaires.





L'atlas de la biodiversité communale est sur Castellane !

Qu'est-ce qu'un atlas de la biodiversité communale ?

Il s'agit d'une démarche participative qui aide une commune à mieux connaître la biodiversité de son territoire, afin de mieux la protéger. **La participation des habitants est alors essentielle pour faire part des observations au quotidien.**

Il y a deux ans, Castellane répondait à un appel à projet du Parc Naturel Régional du Verdon pour que l'Atlas de la Biodiversité soit mené sur notre territoire, et c'est cette année que notre village est lauréat de la démarche. Le Parc Naturel Régional du Verdon est en charge de l'animer, grâce au soutien financier de l'Office français de la biodiversité (OFB).

Tout au long de l'année, des observations seront menées sur le terrain par des spécialistes ou des passionnés, mais également par les habitants via un groupe WhatsApp et une application spécifique. Et pour mieux sensibiliser et découvrir la faune et la flore locale, tout un programme d'animation et de sorties est prévu.

Un cahier sera édité présentant la richesse de la biodiversité de Castellane. La démarche devient ainsi le point de départ vers une meilleure connaissance de la faune et la flore pour toutes et tous !

L'ABC en anecdotes...

Avant l'ABC, on recensait déjà plus de **1493 espèces (874 espèces végétales et 643 espèces animales)** sur la base Silène.

En avril, **105 observations** pour **61 espèces** ont été faites grâce au groupe Whatsapp et à la mobilisation des habitants ! Les échanges ont permis d'observer **la vipère aspic** à de nombreuses reprises, espèce menacée et concernée par le Plan National d'Actions 2025-2030.

La Martre des Pins a également été observée sur la commune ! Jusqu'alors, elle n'était pas encore mentionnée sur le territoire.

Le Parc propose un **outil de sciences participatives**, développé spécialement pour l'Atlas de la biodiversité communale de Castellane ! Scannez ce QR code pour accéder à l'outil et partager vos observations !
<https://observation.pnrsud.fr/fr/programs/19/observations>



primevere marginée



androsace de chaix



grand paon



scille de printemps



petit duc



vipère aspic

MARS > DÉC
2025

Curiosités géologiques
22/03

Champignons et lichens
18/10

Chauves-souris
13/09

Photo nature
05/07

Étoiles et insectes nocturnes
28/06



Arbres et gestion forestière
29/03

Dessin à l'aquarelle
12/04

Plantes aromatiques et sauvages
26/04



Participez à L'ATLAS DE LA BIODIVERSITÉ communale

CASTELLANE



Plantes des prairies humides
24/05

Oiseaux du Plan de la Palud
17/05



TOUT PUBLIC - GRATUIT

Retrouvez toutes les sorties sur www.parcduperdon.fr/agenda
 Inscriptions Maison Nature & Patrimoines : 04 92 83 19 23
 (ou Office de Tourisme de Castellane : 04 92 72 59 12)

En partenariat avec :



Avec le soutien financier de



Zoom sur le hameau de Chasteuil

Chasteuil fait partie des 12 hameaux rattachés à Castellane. Il a intégré la commune en 1973 en même temps que Eoulx, Robion, Taloire et Taulanne-Sionne.

Son histoire est marquée par deux séismes, l'un en 1855 et l'autre, le 30 novembre 1951, d'une intensité estimée à 7-8, qui a détruit, en grande partie, le village qui n'avait encore ni eau ni électricité. Lors de ce séisme il y avait 24 habitants, 15 sont partis immédiatement. Le village resta dans le même état durant 10 ans, jusqu'à ce que certains habitants néo-ruraux décident d'y habiter et de reconstruire les bâtisses afin d'y vivre tout en pratiquant de l'artisanat. La reconstruction fut menée dans le respect de l'architecture et des matériaux locaux du bâti ancien : pierres, bois pour les linteaux, tuiles romanes pour les toitures, ce qui procure à Chasteuil son caractère authentique.



La maison Arène en bas de Chasteuil
le 10 décembre 1951



Chasteuil en ruines en 1963

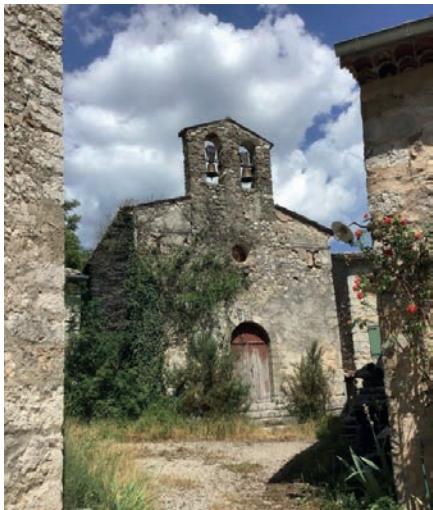
La création des campings en contre-bas a été une aubaine pour le village qui a pu commencer à vivre en profitant de l'essor du tourisme. S'ouvrirent successivement un restaurant puis une crêperie, plus tard des chambres et table d'hôtes, et enfin des meublés de tourisme.

Aujourd'hui, le hameau de Chasteuil compte une quinzaine de permanents. Situé sur le GR4 entre Castellane et Rougon, c'est un lieu de passage et de curiosité pour les visiteurs qui apprécient le calme, la nature et l'esthétisme de ces maisons en pierre accrochées à la montagne.

Des travaux à l'église Saint-Martin

L'église paroissiale de Chasteuil, dédiée à St Martin avec comme patron St. Sébastien, date du 16^{ème} siècle. Elle est mentionnée dans les textes par l'évêque Mgr Soanen de Senez qui en 1703 vient en vérifier les comptes. Abimée lors du séisme de 1855, elle fût réparée dans les années 1940 !

Puis, à la suite du séisme de 1951, elle avait de nouveau été très endommagée et fut désacralisée à la demande des habitants en 1972. Ils désirent la reconstruire et en faire un lieu de vie. Dans les années 1990, plusieurs tranches de travaux sont commanditée par la commune : la réfection de la toiture, les cerclages extérieurs en gros filins d'acier, la reprise de la voûte. Des chantiers participatifs sont réalisés au début des années 2000, mais ils ne suffisent pas à sortir l'édifice d'un état de délabrement



© Association Chasteuil village

certain. Malgré cela, les habitants utilisent le bâtiment comme salle commune, sous l'impulsion de l'association « Chasteuil Village » créée en août 2008. Plus de travaux sont souhaités pour continuer à utiliser ce lieu. En 2018, alors que la situation stagne, le bâtiment est fermé au public par arrêté municipal.

Depuis 2020, la commune travaille avec un architecte du patrimoine Damien Caron, pour effectuer les travaux de consolidation de l'église. Ces travaux vont s'effectuer en deux temps, tout d'abord sur l'infrastructure. La proximité du bâtiment par rapport au talus à forte pente sur la partie orientale rend nécessaire des travaux géotechniques afin de renforcer les fondations par l'ajout de micropieux. Ensuite, sur la superstructure, il est prévu des travaux de remaillage des fissures, de contrôle des tirants et de reprise d'un linteau.

Ces travaux ont fait l'objet d'un appel d'offre et ce sont les entreprises Amak et GKO qui ont été retenues. Les travaux vont pouvoir commencer avant l'été et se terminer au début de l'automne. Une fois cette restauration faite, les cerclages sur l'église pourront être déposés et les menuiseries changées. L'association « Chasteuil Village » pourra alors prendre possession des lieux en toute sécurité pour continuer les travaux d'aménagement de l'édifice.

Ces travaux sur l'église ont pu être financés grâce à l'Etat et à la Région Sud Provence Alpes Provence Alpes Côte-d'Azur.

« Chasteuil Village » fait vivre le hameau

C'est en août 2008 qu'a vu le jour l'association « Chasteuil Village ».

Ses objectifs :

- Représenter les intérêts communs du hameau vis-à-vis des administrations.
- Améliorer son cadre de vie et mettre en valeur son patrimoine bâti et environnemental.
- Maintenir et soutenir le fonctionnement du système d'entraide existant.

Voici quelques exemples d'actions menées par cette association au cours des dernières années :

- Fabrication et installation de deux panneaux d'affichage aux deux entrées du village.
- Entretien de la chapelle St-Jean de Brandis et de son accès, réparation de la fermeture de la porte de la chapelle, entretien de la toiture, dégagement des rochers encombrants l'accès.
- Entretien et réparation en cours de l'abreuvoir à mullet sur le GR4 direction Castellane, confection par taille d'une nouvelle pierre pour le petit bassin supérieur de l'abreuvoir cassée en août 2024.
- Confection en février 2024 de plusieurs marches en pierre sur une des ruelles en forte pente du village.
- Participation au tournage du film fait à Chasteuil et sorti sur grand écran en 2022 : « Là-haut Perchés ! »

Un peu d'histoire ...

Au-dessus du village de Chasteuil, au lieu-dit : « La Peire Escrite », au nord d'une grande barre calcaire relevée et en devers, on peut voir des peintures préhistoriques à l'ocre rouge un peu délavées sur un rocher gris sombre représentant deux cerfs à la ramure très nette, ainsi que d'autres figures. Ce sont les premières scènes découvertes en France représentant des cerfs.



© Damien Caron



Notre mission est de vous faire découvrir les trésors de notre beau territoire. Pour ce faire, nous mettons à votre disposition différents outils d'informations, conçus pour vous inspirer tout au long de l'année.

Notre site internet : une mine d'informations

Le site castellane-verdon.com est votre portail d'information privilégiée. Vous y trouverez tous les partenaires professionnels du village et bien plus encore. Des idées de sorties avec notre agenda et les temps forts de Castellane, nos plus beaux retours d'expérience et toutes les informations nécessaires pour planifier vos activités.



Nos documents papier : l'information à portée de main

Nous éditons plusieurs documents, notre **guide pratique** et notre magazine « **Destination Castellane** » sont des ressources incontournables pour découvrir notre beau territoire. **La gazette** trimestrielle vous tient informés des animations organisées par notre service animation et par le musée Maison Nature & Patrimoines (MNP). **Ces documents sont disponibles à l'office de tourisme, au musée et chez de nombreux partenaires.**



Nos réseaux sociaux : pour suivre notre actualité toute l'année

Suivez « **Castellane Verdon** » sur Facebook, Instagram et YouTube pour rester connectés à l'actualité de Castellane Verdon. Nos réseaux sociaux sont une mine d'informations : événements à venir, conseils de visites, et bien plus encore. Que vous soyez résident de longue date ou simplement de passage, nous nous efforçons de proposer chaque année de nouveaux événements culturels.

Suivez-nous



Le savez-vous ?

L'équipe comprend six agents et une mise à disposition de la commune :

Faustine, Cléo, Adeline, Béatrice, Julie, Gwendoline et Hélène, réparties entre l'office de tourisme et la Maison Nature & Patrimoines, avec le soutien de quatre saisonniers d'avril à octobre.

Nous accueillons également des stagiaires et des volontaires en service civique.



/ LES CHIFFRES CLÉS DE 2024

60 000
visiteurs
accueillis par les équipes
de Castellane Tourisme

+ de 20
animations
organisées
chaque année :
Jardins suspendus
fête de la transhumance
mercredis musicaux ...

+ de 1 000
visiteurs
accueillis / jour
à l'office de tourisme

480 000 €
de budget
en 2024

+ 3%
de nuitées touristiques par rapport à 2023

+ de 400 participants aux visites guidées labellisées PAH

Une ouverture des deux sites 7j/7 en juillet août

La commune travaille sur un projet de réaménagement du rez-de-chaussée de la Maison Nature & Patrimoines pour y accueillir l'accueil de l'Office de Tourisme et un espace d'interprétation. Les demandes de financements sont en cours et M. le Maire s'est déplacé à un comité de programmation Leader pour défendre ce projet. Dernièrement, M. le Sous-Préfet, Dominique Ceaux, est venu visiter les locaux pour se faire une idée précise des travaux à venir.



/Ecologie et développement durable//

Le projet de parc photovoltaïque à Castellane

Un projet en devenir, porté par la concertation

Le projet de parc photovoltaïque sur Castellane remonte à de nombreuses années. Face à la multiplication des sollicitations d'opérateurs, la commune de Castellane a souhaité structurer sa démarche en sollicitant un accompagnement extérieur pour la rédaction d'un appel à manifestation d'intérêt (AMI). Ce document permet de mettre autour de la table toutes les parties prenantes afin de lister leurs attentes et préoccupations.

Dans ce cadre, plusieurs **réunions de travail** ont été organisées avec l'Office National des Forêts (ONF), la société de chasse, le Parc naturel régional du Verdon, la commune de Peyroules, les élus de la commune. Deux **réunions publiques** se sont également tenues : l'une sur le hameau de Robion et l'autre à la salle des fêtes de Castellane.

A ce stade, **aucun développeur n'a été sollicité** et le pourtour du projet reste à être dessiné. Les élus ont d'ores et déjà fait part de leur volonté que la concertation soit souveraine tout au long du projet avec la création d'une commission extra communale.



Quels avantages pour la commune ?

Ce projet s'inscrit également dans **un contexte régional et national**. La loi sur l'Accélération de la Production d'Énergies Renouvelables (APER) votée en 2023 vise à faciliter le développement des énergies renouvelables en France en impliquant davantage les collectivités locales. À l'échelle plus locale, la Région Sud a pour objectif de doubler sa production d'électricité renouvelable d'ici 2030 avec une forte priorité donnée au solaire.

Dans un contexte de réduction de la dette publique, ce sont les ressources des collectivités

locales via les dotations de l'État qui sont les plus impactées. Alors qu'elles sont déjà sous perfusion de l'état, l'inflation touche également nos communes. Elles doivent impérativement **diversifier leurs ressources financières** pour continuer à mener à bien leurs projets. Cette nouvelle source de financement permet de **ne pas augmenter les impôts**.

La commune souhaite aussi mettre en place des mesures d'accompagnement pour les riverains, telles que des tarifs préférentiels ou du financement participatif afin d'avoir un impact local positif.

L'impact paysager au cœur des préoccupations

Le lieu pressenti pour ce projet se situe sur la montagne de Beysse au sud-ouest de Robion. Il s'agit d'une vaste parcelle communale de 120 hectares, très peu visible et concernée par le vis-à-vis avec les sommets environnants et les villages voisins. Toute la surface de la parcelle ne sera pas construite : des études sur les enjeux environnementaux et paysagers vont permettre de déterminer une zone qui pourrait être réduite à une dizaine d'hectares. L'architecte Conseil d'Etat a d'ores et déjà préconisé la création d'îlots pour limiter les impacts paysagers et écologiques.

La biodiversité ne sera pas la troisième roue du carrosse

Elus, habitants et institutions... Tous s'entendent pour dire que ce projet ne sera pas mené au détriment de la biodiversité. Une première analyse par le cabinet Biotope, alimenté par les données du Parc Naturel Régional du Verdon, l'ONF et la Ligue de Protection des Oiseaux (LPO) ont d'ores et déjà permis d'identifier des zones à enjeux. Des mesures comme l'adaptation de la hauteur des panneaux, l'installation de clôtures et des compensations agricoles seront demandées pour limiter l'impact sur l'activité pastorale.

La colonne vertébrale du projet repose sur la séquence « **éviter, réduire, compenser** ». Il s'agit d'éviter les atteintes à l'environnement, de réduire celles qui n'ont pu être suffisamment évitées et, si possible, de compenser les effets notables qui n'ont pu être ni évités, ni suffisamment réduits.

Avant, pendant et après : Les élus de la commune ont également listé parmi les attentes prioritaires un suivi écologique rigoureux, un bilan carbone des matériaux utilisés, et privilégié la provenance européenne des équipements.

Débroussailler pour éviter les incendies

La commune de Castellane et le pôle Défense des Forêts Contre l'Incendie (DFCI) de l'ONF, organisent une réunion publique sur les Obligation Légales de Débroussaillement (OLD), le mercredi 10 septembre à 18h, à la salle des fêtes de Castellane.

Cette réunion s'adresse aux professionnels et aux particuliers. Elle a pour objet d'expliquer l'importance du débroussaillement, une obligation des propriétaires destinée à protéger les biens et les personnes, en cas d'incendie. Lors de cette réunion, les participant pourront :

- Comprendre les règles en vigueur et leur application
- Connaître les modalités de contrôle et les sanctions encourues
- Bénéficier de conseils pratiques pour réaliser un débroussaillement efficace et conforme à la réglementation

Pourquoi débroussailler, où débroussailler, comment faire? ... Pour répondre à toutes ces questions, une foire aux questions est disponible sur le site de l'ONF.



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité





/Vie Associative//

La parole aux associations

Petra Castellana : une association pour la sauvegarde et la valorisation du patrimoine



L'association Petra Castellana est née en 1992 et depuis plus de 30 ans, les bénévoles collectent, protègent et valorisent le patrimoine de la vallée du Verdon, et plus globalement celui du Département des Alpes de Haute-Provence, sous toutes ses formes.

Les collections de l'association regroupent environ 15000 objets liés à la vie quotidienne, l'agriculture, l'artisanat ou les croyances. Un fonds se détache particulièrement : celui des textiles. Cette riche collection de vêtements et linges d'origine paysanne est reconnue comme étant un fonds de référence pour la région.



Chaque année, l'association réalise un chantier des collections afin de mieux connaître les objets conservés et les inventorier sur une base de données mise à disposition par le service de la conservation départementale.

Petra Castellana assure également le contrôle scientifique des expositions montées en

partenariat avec la Maison Nature & Patrimoines. C'est le cas de l'exposition 2024 - 2025 *Sacrées croyances !* qui permet aux Castellanais et visiteurs de passage de découvrir les croyances populaires de la Haute-Provence, des pèlerinages catholiques jusqu'aux pratiques de sorcellerie.

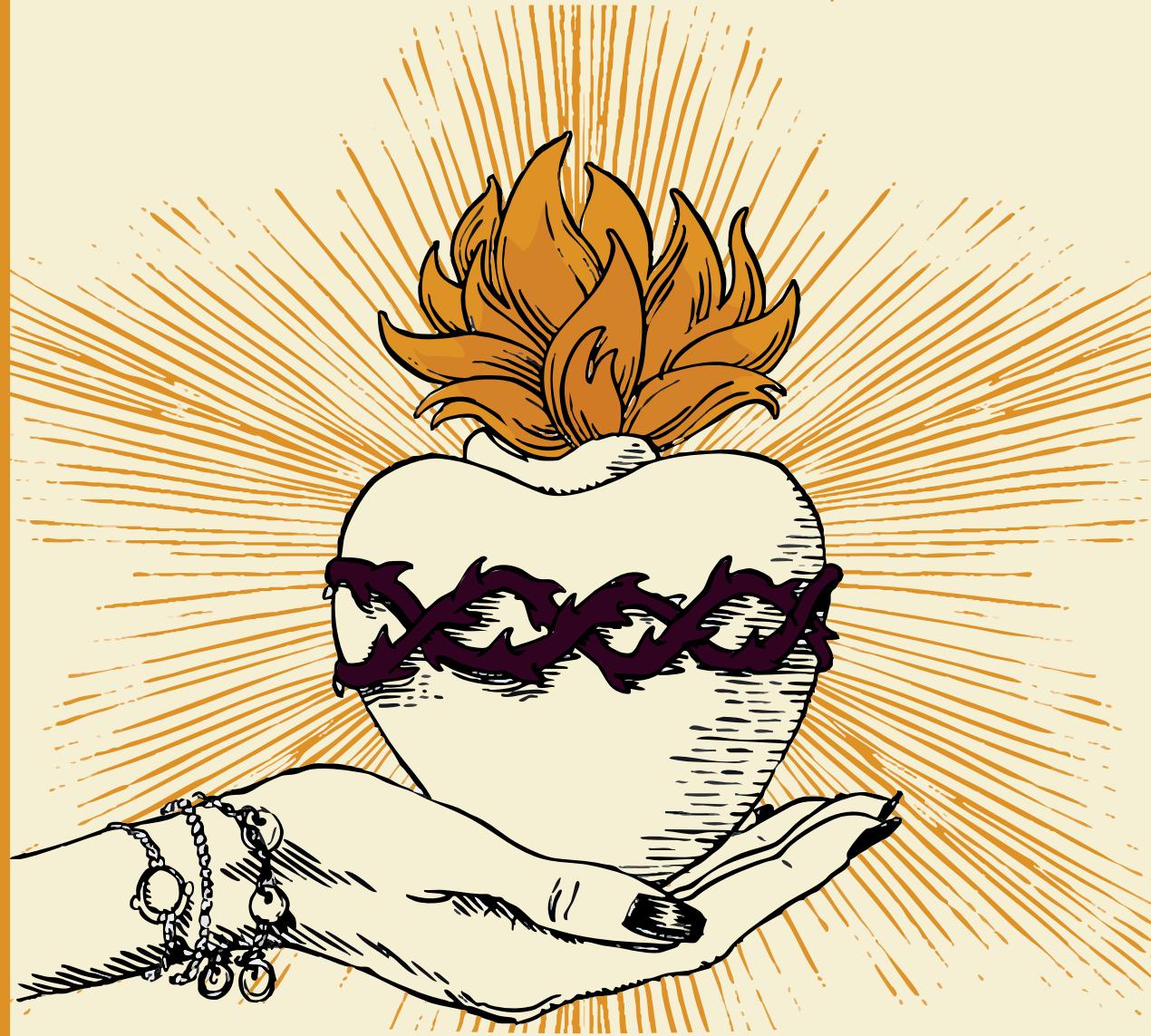


Petra Castellana est devenue un partenaire scientifique incontestable sur le territoire du Département et plus largement dans la région SUD.

L'association est soutenue par la mairie qui lui verse une subvention de fonctionnement, lui met à disposition des locaux et du temps de travail d'un agent communal.

En 2025, l'association Petra Castellana bénéficiera de l'aide des agents de la conservation départementale (conservatrice du patrimoine, régisseur des collections, photographe, animatrice du réseau des musées du 04) lors de deux semaines de chantiers de collections qui permettront d'identifier et protéger une partie des collections textiles.

SACRÉES! CROYANCES!



EXPOSITION 2025

5 avril au 2 novembre

MAISON NATURE & PATRIMOINES

— CASTELLANE —

ENTRÉE GRATUITE



Maison
Nature
Patrimoines

VERDON
CASTELLANE

COMMUNE DE
CASTELLANE

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
ALPES PROVENCE VERDON
Service de l'art et du patrimoine

ALPES DE HAUTE
PROVENCE
L'art et le patrimoine

SUIVEZ NOTRE ACTUALITÉ
[Instagram](#) [Facebook](#)

MAISON NATURE & PATRIMOINES

2 PLACE DE L'ÉGLISE

04120 CASTELLANE

04 92 83 19 23

Agenda des animations 2025

Juin

6 au 16 juin : Exposition "Les arbres" organisée par la CCAPV | Médiathèque Castellane

7 juin : Concertos du Padre Soler - Festival Asse-Arcadie 2025 | Eglise Saint-Victor

7 juin : Concert Yakata | AJT du Verdon | Guinguette à Paulette

7 juin : A la découverte des araignées ! Sortie dans le cadre de l'Atlas de la Biodiversité Communale

8 juin : Vide-grenier organisé par l'association des parents d'élèves de Castellane

12 juin : Spectacle du collège et de l'école | Salle des fêtes

13 au 15 juin : Fête de la transhumance organisée par Castellane Tourisme

16 juin : Le moment du conte organisé par la CCAPV | Médiathèque Castellane

19 et 20 juin : Etape Trans 04, manifestation cyclotouristique

20 juin : Animation danse rock | AJT du Verdon | Guinguette à Paulette

21 juin : Spectacle de fin d'année 70 ans de l'AEP | Stade

21 juin : Concert Les Choralines organisé par Castellane Tourisme | Eglise Saint-Victor

23 juin : Marché aux saveurs et artisans

26 juin : Inauguration de la chapelle Saint-Thyrse de Robion

28 juin : Fête de la Saint-Jean | Comité des fêtes

28 juin : Ciel étoilé et insectes nocturnes ! Sortie dans le cadre de l'Atlas de la Biodiversité Communale

Juillet

4 et 5 juillet : Festival Bêtes de son organisé par les AJT du Verdon | Hameau de Taulanne

5 juillet : Sortie photographie dans le cadre de l'Atlas de la Biodiversité Communale

9 juillet : Mercredis Musicaux La Marmite

13 juillet : Concert de l'Orchestre Nantes Philharmonie, organisé par la CCAPV

14 juillet : Fête Nationale

15 juillet : Concert | AJT du Verdon | Guinguette à Paulette

16 juillet : Mercredis Musicaux Concert The Crabeatears

20 juillet : Vide grenier organisé par l'association des commerçants

23 juillet : Mercredi Musicaux Concert Zig Bang

28 juillet : Marché aux saveurs

30 juillet : Mercredis Musicaux Concert Zé Matuto

à Castellane

Août

2 août : Concert Celtic Light | Eglise Saint-Victor

5 août : Concert | AJT du Verdon Guinguette à Paulette

6 août : Mercredis Musicaux Concert My Roots

8 août : Marché potier

10 août : Vide grenier organisé par l'association des commerçants

11 août : Marché aux saveurs

13 août : Mercredis Musicaux Concert The Page

14 au 17 août : Exposition patchwork par Au fil du Verdon | Eglise Saint-Victor

17 août : Fête de la Libération

20 août : Mercredis Musicaux Concert Akesteko

27 août : Mercredi Musicaux Concert DJ

Tous les jeudis du 10 juillet au 21 août | 21h30 : Cinéma de plein air | Ecole primaire

Les mardis s'animent par les commerçants

Tous les vendredis 20h : Concours de boules

Programme susceptible d'être modifié

Plus de renseignements auprès de Castellane Tourisme www.castellane-verdon.com

Programmation réalisée par la commune de Castellane, Castellane Tourisme, la Maison Nature & Patrimoines, la Communauté de Communes Alpes Provence Verdon et les associations : les AJT, les amis de la médiathèque, l'AEP, Castellane en fêtes, le cinéma de pays ADAMR,

La Boule du Roc, Castellane Verdon Cyclisme, AFA Figanières Auto Club, l'Amicale des Sapeurs pompiers, Vivre à Castellane Commerçants, Les Cabotins, Art et Culture, Au fil du Verdon, MJC, les parents d'élèves de Castellane

Agenda des animations 2025 à Castellane

Septembre

6 septembre : Forum des associations

7 septembre : Alpes Verdon Tour

12 septembre : Spectacle « Road movie sur place & sans caméra » organisé par Castellane Tourisme et Art & Culture

13 septembre : Les chauves-souris ! Sortie dans le cadre de l'Atlas de la Biodiversité Communale

15 septembre : Le moment du conte organisé par la CCAPV | Médiathèque de Castellane

19, 20 et 21 septembre : Journées Européennes du Patrimoine

20 et 21 septembre : Roc'n'Trail Verdon

26 au 28 septembre : Rétrospective Historique

Octobre

1er octobre : Spectacle organisé par les AJT du Verdon | Salle des fêtes

11 octobre : Cinéma de Pays

12 octobre : Rallye touristique organisé par la MJC

13 octobre : Le moment du conte organisé par la CCAPV | Médiathèque de Castellane

17 octobre : Concert "The Yellbows" dans la cadre du festival "Escale sur les bords du Mississippi", organisé par la CCAPV, Réseau des médiathèques intercommunales | Salle des fêtes

18 octobre : A la découverte des champignons et des lichens ! Sortie dans le cadre de l'Atlas de la Biodiversité Communale

18 au 25 octobre : Rendez-vous de l'Automne

29 octobre : Halloween organisé par le Comité des Fêtes et l'association des parents d'élèves de Castellane

Novembre

1er novembre : Cinéma de Pays | Salle des fêtes

9 novembre : Loto organisé par le Comité des Fêtes | Salle des Fêtes

22 novembre : Soirée choucroute par l'association des commerçants

29 novembre : Cinéma de pays | Salle des fêtes

Maison Nature & Patrimoines

Ouvert d'avril à novembre

Tous les jours pendant les vacances et jours fériés

Mercredi, samedi et dimanche hors vacances

et les vendredis en juin et septembre

10h00-13h00 ; 15h00-18h30

Visites du 3 juin au 23 septembre

Visite guidée de la ville, tous les mardis à 11h

Légendes urbaines ou L'histoire du Verdon, ça coule de source !

Visite du clocher de l'église Saint-Victor

Tous les jeudis entre 17h et 20h

Visites des expositions les vendredis du 4 juillet au 29 août à 11 h

Ateliers enfant du 9 juillet au 28 août

Le mercredi de 10h30 à 12h : "Le petit géologue"

Le jeudi de 10h30 à 12h : "L'atelier des sorciers"



Laissez-vous surprendre par Castellane...

Il n'est jamais trop tard pour (re)découvrir le village sous un nouvel angle ! Entre expositions ou visites guidées, nos guides conférencières vous permettront de découvrir un nouvel aspect de l'histoire de Castellane, des anecdotes, parfois même d'accéder à des endroits habituellement fermés. Alors, en visite !

Envie de découvrir Castellane au fil d'une balade ? De juin à septembre, rendez-vous en ville !

Les mardis, votre choix penchera pour les mystères de Castellane avec la visite « Légendes Urbaines » ou bien pour les défis du passé et du futur autour du Verdon avec la visite « L'histoire du Verdon, ça coule de source » !



Pour les amateurs d'architecture, chaque jeudi, vous pouvez monter en visite dans le clocher de Saint-Victor !

Les hameaux aussi se révèlent grâce à des visites avec un habitant : cette année,

partez découvrir Villars Brandis (18 mai), La Palud, Robion (19 septembre) et Blaron (11 octobre).

Dans les expositions, vous trouverez des jeux pour découvrir le musée en famille !



Envie de découvrir Castellane au travers d'expositions ? Rendez-vous à la Maison Nature & Patrimoines ! Trois espaces vous attendent pour approfondir votre connaissance du territoire : l'exposition **Sirènes & Fossiles** sur le mythe des sirènes et le site géologique de Taulanne, l'exposition **Sacrées Croyances** sur les croyances populaires au 19ème siècle en Provence et un espace d'exposition qui accueillera les aquarelles de Michaël Crosa, les photographies de Célia Pernot puis une exposition surprise en septembre.

Chaque vendredi de juillet et d'août à 11h, retrouvez une visite guidée de Sacrées Croyances ou de Sirènes & Fossiles, de quoi pouvoir poser des questions et regarder autrement les expositions !

Renseignements (tarifs, horaires) et réservations auprès de l'Office de Tourisme ou de la Maison Nature & Patrimoines.



Save the date !

Le jeudi 26 juin 2025 à 10h30, rejoignez-nous à Robion pour l'inauguration de la restauration des extérieurs de la chapelle Saint-Thyrse !

/ L'inventaire du patrimoine communal

Qui es-tu ?

Je m'appelle Manon Bobeau et j'ai 22 ans. J'ai obtenu une licence d'Histoire de l'Art dans les Pyrénées Atlantique avant de faire aujourd'hui un master de Médiation numérique à l'université de Tours. Pour conclure ce master, j'ai été recruté par la mairie de Castellane pour faire un stage sur votre patrimoine.



Comment se déroulent tes missions ?

Ma première mission consiste à faire un point de l'inventaire du mobilier religieux dispersé dans les 22 églises et chapelles du village et de ses hameaux. Ce récolement, qui se fait environ 10 ans après le dernier inventaire, va permettre de faire le point sur l'état de conservation des objets et sur leur localisation exacte. Avec l'aval des Conservateurs des Antiquités et Objets d'Art du département, l'inventaire de l'église Saint Victor a d'ores et déjà été complété et celui de l'église paroissiale du Sacré Cœur est en cours.

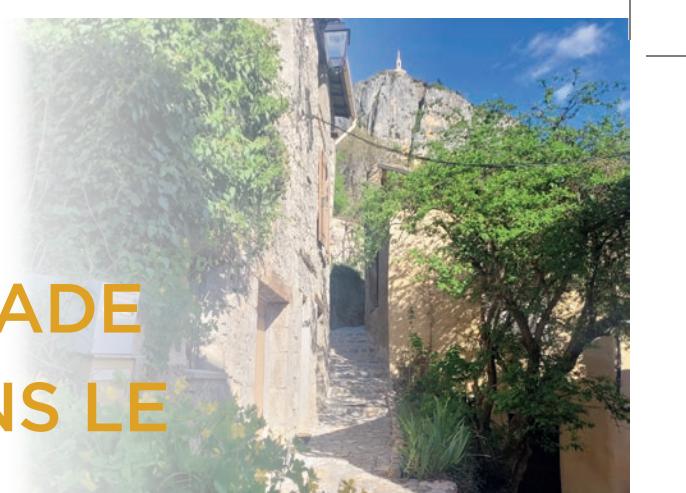
Ma deuxième mission sera de mettre en avant ce travail d'inventaire en réalisant une médiation numérique sur les différents patrimoines du village. L'idée est de rendre accessible facilement par un QR code, des informations sur le mobilier religieux, les églises et chapelles et le petit patrimoine. Grâce à ma

formation, je pourrai aider dans la création de cette médiation, qu'elle se fasse sur un site internet ou une application mobile.





CRÉATION D'UNE CALADE TRADITIONNELLE DANS LE QUARTIER DU BAOUS



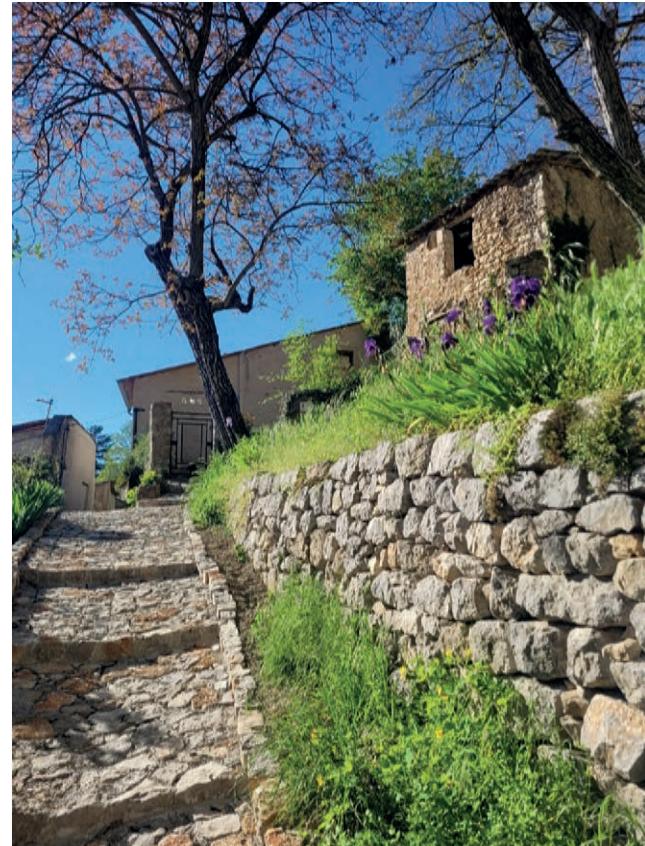
Cet hiver, de février à mars, des travaux de voirie dans le quartier du Baous ont été réalisés. Attendus par tous depuis longtemps, ils font suite à une étude sur le mobilier urbain et les revêtements de rues.

Dans ces rues piétonnes, à l'entrée des jardins de la tour, entre ville et nature, le choix s'est porté sur la création d'une calade traditionnelle. Cette calade est particulièrement adaptée pour les rues piétonnes en forte pente. C'est aussi un revêtement perméable, qui laisse l'eau s'infiltrer dans les sols : une manière de concilier histoire locale et préoccupations environnementales !

Les travaux ont duré 7 semaines et ont été réalisés par l'entreprise Eiffage qui s'est occupée à la fois des réseaux et de la pose des pierres. Ces dernières sont locales, conformément aux attentes de l'Architecte des Bâtiments de France et s'intègrent particulièrement bien avec les restanques et les murs des remparts. Les travaux ont été suivis par la commune accompagnée de l'agence Aedificio - Stéphane Berhault.

La réalisation de ce chantier fait suite à la restauration de plusieurs murs en pierre sèche dans les jardins, l'objectif étant de valoriser cet écrin de nature au sein de notre centre ancien. D'autres travaux, concernant cette fois le passage des rétameurs, devraient suivre prochainement.

Ces travaux, d'un montant de 92 100 € ont été financés grâce à l'aide de l'Etat et du Département au titre des Villages et Cités de Caractère.



Le 30 avril dernier, c'est en présence des habitants et des parties-prenantes au projet, qu'une inauguration a été célébrée en toute simplicité. Monsieur le Maire a salué le savoir-faire de l'entreprise qui participe à l'embellissement du village. Ce moment convivial avec les habitants a permis aussi d'entendre leurs attentes futures pour l'aménagement du centre ancien.

Une calade qu'es aquo ?

C'est une rue souvent en pente, pavée de pierres locales selon la technique de la pierre sèche, c'est-à-dire que les pierres ne sont pas liées ensemble par du mortier. Elles sont posées verticalement et bloquées entre elles. Le remplissage entre les pierres se fait au sable.

UN NOUVEAU PARKING À LA BOUDOUSQUE



Au cours du premier trimestre, des travaux de réaménagement des espaces voiries à la Boudousque ont été réalisés par les services techniques communaux. Après la réfection du mur de soutènement il y a deux ans, le réaménagement du parking était une nécessité. Le constat était sans appel depuis quelques années, ce grand parking réservé aux camping-cars était sous-utilisé, la commune a donc décidé de créer un parking mixte, qui permet de stationner voitures et campings-cars. De nouveaux horodateurs ont été mis en place avec lecture de plaques.

La nouveauté 2025 !

Les habitants de la commune peuvent bénéficier gratuitement de ce parking, dans la limite de 2 véhicules par foyer et sous réserve de places disponibles. Pour en bénéficier, rien de plus simple : rendez-vous à l'accueil de la mairie avec votre carte grise et un justificatif de domicile pour remplir le dossier.

Et toujours dans le même quartier, la zone d'exclusion sous le Roc va être réaménagée avec du mobilier urbain adapté au site classé du Roc. Rappelons que cette zone permet d'éviter tout stationnement, piéton ou véhiculé en raison de chutes de pierres.

Quelques tarifs à retenir :

Durée de stationnement	Tarifs
00:15	Gratuit
00:30	0,40 €
1:00	0,80 €
2:00	1,60 €
3:00	2,40 €
12:00	9,60 €
24:00	19,20 €



/Devenez

sapeur-pompier

volontaire à Castellane !//



RÉVÉLEZ LE SAPEUR-POMPIER VOLONTAIRE QUI EST EN VOUS

Vous avez l'esprit d'équipe, le goût de l'aventure, envie d'action et un grand sens de la solidarité ? Alors rejoignez-nous !

La caserne des sapeur-pompiers de Castellane, fonctionne uniquement grâce à l'engagement de 45 volontaires comme vous...et nous avons besoin de renfort pour continuer à assurer nos 400 départs annuels !

Pourquoi devenir pompier volontaire ?

Parce que c'est utile et valorisant !

Chaque intervention est l'occasion de s'impliquer dans une nouvelle mission, que ce soit en matière de secours à personne, d'incendie, de secours routier, Mais au-delà de l'action, c'est l'occasion de contribuer activement au secours et à la sécurité publique dans votre propre territoire.

Une formation continue et des compétences utiles

Devenir sapeur-pompier volontaire, c'est aussi l'opportunité d'acquérir des compétences techniques et spécifiques qui sont non seulement utiles dans votre quotidien mais aussi reconnues dans de nombreux autres domaines.

Vous apprenez à maîtriser des techniques de secourisme, à gérer le stress, à intervenir en situation d'urgence et à travailler en équipe sous pression. C'est un excellent moyen de développer des compétences précieuses dans votre vie professionnelle et personnelle.

Une flexibilité et une adaptation à vos contraintes personnelles et professionnelles

L'activité de sapeur-pompier volontaire s'exerce en complément de vos activités personnelles et professionnelles. Si un certain cadre est établi afin de respecter une équité entre le personnel et maintenir un niveau de compétence indispensable, votre engagement de sapeur-pompier volontaire sera ajusté à vos disponibilités.

Qui peut rejoindre notre équipe ?

Tout le monde ! Que vous soyez jeune, moins jeune, avec ou sans expérience, l'essentiel est que vous ayez la motivation et l'envie de faire partie d'une équipe solidaire au service de la population. Quel que soit votre parcours initial, nous vous formons à tout ce dont vous avez besoin pour être prêt à intervenir efficacement.

En résumé, devenir sapeur-pompier volontaire, c'est choisir un engagement humain et précieux, tout en apprenant et en grandissant au sein d'une équipe dynamique et solidaire.

Si vous avez l'envie d'aider les autres, de vivre une aventure pleine de sens et de participer activement à la sécurité de votre territoire, c'est la vocation qu'il vous faut !

Rejoignez-nous, et faites la différence !

Comment postuler ? C'est simple, rencontrons-nous pour discuter ! Contactez-nous : par téléphone au 06.08.02.39.98 ou par mail ciscst@sdis04.fr

Le centre de secours
de Castellane
en quelques chiffres ...

405 interventions en 2024

(74% secours à personne - 14% accident voie publique - 6% feu de forêt - 3% incendie urbain - 3% divers)

45 sapeurs-pompiers volontaires (dont 3 infirmiers et 2 médecins)

74% d'hommes - 26% de femmes

38 000 heures de disponibilités en 2024

4 agents communaux disposent d'une **convention de disponibilité** pour partir en intervention sur leur temps de travail

REDONNE TOUTES SES COULEURS
A LA CHAPELLE SAINT-THYRSE !



CHAPELLE SAINT-THYRSE

19^{ème} Fête de la TRANSHUMANCE de Castellane

13
14 & 15
JUIN
2025



VERDON
CASTELLANE

Avec le soutien de



COMMUNE DE
CASTELLANE



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
ALPES PROVENCE
VERDON
Sources de lumière



MAISON
DE LA
TRANSHUMANCE



ALPES DE HAUTE
PROVENCE
LE DÉPARTEMENT



RÉGION SUD
ALPES
COAST &
COUNTRY

Croix

Mercredis Musicaux CASTELLANE

21h00

Place Marcel Sauvage
Concerts gratuits



09/07 - La Marmite - 16/07 - The Cabeaters

23/07 - Balla Bangoura - 30/07 - Ze Matuto

06/08 - My Roots - 13/08 - The Page

20/08 - Akesteko - 27/08 - Soirée fin de saison

www.castellane-verdon.com



COMMUNE DE
CASTELLANE

ALPES DE HAUTE
PROVENCE
LE DÉPARTEMENT



VERDON
CASTELLANE



/Vous reconnaîtrez-vous ? //

